

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
COMMUNES DE CHARENTILLY – SAINT ANTOINE DU ROCHER – SAINT ROCH
SEMBLANÇAY-CERELLES**
Siège social : mairie de Semblançay (37360)

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 Mars 2024, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mr PELICOT Joël Suppléant de Mr GROUSSET Francis, Mr CORNUAULT Patrick
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, , Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mme FELTEN Nathalie suppléante de Mme PLOU Peggy, Mr LE GARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal, Mr GROUX Guy

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA) Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA), Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

Absents excusés : Mr CHAZAL Augustin (commune de Semblançay), Mme PLOU Peggy (Semblançay), Mr GROUSSET Francis (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mme ROLSHAUSEN Monique (Commune de Cerelles)

Secrétaire de séance : Monsieur AGEORGES Jean

Arrivée de Mr QUITTET Laurent à 10h10

Ordre du jour

1. Présentation du marché maîtrise d'œuvre par le bureau d'études DUPUET.
2. Approbation du procès-verbal séance du 15 Novembre 2023
3. Information sur les délégations de compétences accordées au Président.
4. Finances :
 - A- Comptes de gestion 2023
 - B- Compte administratif 2023
 - C- Affectation du Résultat
 - D- Vote du Budget 2024
5. Autorisation d'emprunts inscrits au Budget 2024 et Autorisation de demande de subventions des travaux 2024 dans divers organismes
6. Point sur les travaux à envisager et questions diverses.

Après avoir fait l'appel des présents, le quorum étant atteint, le Président passe à l'ordre du jour de la séance.

1/ Présentation du marché maîtrise d'œuvre par le bureau d'études DUPUET.

Le cabinet Dupuet, assistant à maîtrise d'ouvrage, nous présente les données de l'étude et des travaux suite à l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale. Conclusion de l'étude, il faut établir un programme de travaux étalé sur 10 ans avec une priorisation des actions.

Suite à l'installation en 2023 de stabilisateurs de pression sur le réseau et de sectorisations complémentaires pour le remplissage des réservoirs de Charentilly, St Antoine du Rocher et La Ballière (Cérelles)

Et suivant le choix du Maître d'œuvre Ste SAFEGE, le détail des travaux à envisagés a été exposé par le Cabinet DUPUET, afin de déterminer un plan d'action sur les canalisations pour intégrer les travaux de sécurisation des canalisations fuyardes et les travaux sur la production en eau.

Ce plan d'action devrait être présenté au Conseil Syndical courant juillet-Août.

2/ Approbation du précédent procès-verbal valant compte-rendu du Conseil du SIAEP 2024-01

Monsieur le Président propose au Conseil du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable CHARENTILLY, SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER, SAINT-ROCH, SEMBLANCAÏ, CERELLES d'adopter le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du 15 novembre 2023. Il demande si les élus ont des observations.

Après avoir rappelé que le procès-verbal doit retranscrire les idées des discussions et être envoyé au secrétaire de séance pour avis,

Le conseil syndical, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du 15 Novembre 2023.

3/ Information sur les délégations de compétences confiées au Président durant l'exercice de son mandat 2024-02

Monsieur Le Président informe les élus du conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations : -Signature du renouvellement de la convention AXIANS (ORANGE) pour antenne et modules techniques sur le château d'eau La Joussinière CHARENTILLY pour 12 ans.

-Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec BOUYGTEL pour installation de fourreaux et d'équipements techniques pour la fibre route de la Catroussière CHARENTILLY pour 12 ans.

-Signature du marché Maitrise d'œuvre avec la SAFEGE :

-Lot 1 CANALISATIONS AEP pour 91 970 € HT

-Lot 2 USINES et TRAVAUX AEP pour 136 980 € HT

Le conseil syndical prend acte.

4/ Finances 2024-03

A- Comptes de gestion 2023

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au cours de l'année 2023,

Le compte de gestion de Monsieur Le Trésorier étant identique au compte administratif,

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2023 du syndicat.

2024-04

B- Compte administratif 2023

Monsieur Le Président présente le compte administratif 2023 du syndicat :

	Résultat de l'exercice 2023 (R-D)	Résultat de Clôture 2023
Fonctionnement	18 417.37 Euros	118 645.23 Euros
Investissement	-279 845.68 Euros	-1325.15 Euros

Ces résultats sont en concordance avec le tableau du résultat d'exécution du budget 2023 transmis par la trésorerie.

Monsieur Le Président quitte la salle

Hors la présence de Monsieur Le Président,

Sous la présidence de Monsieur Mr MOTARD Jacques, vice-président,

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2023 du syndicat.

2024-05

C- Affectation du Résultat

Monsieur Le Président propose aux membres du syndicat de procéder à l'affectation du résultat 2023 :

Fonctionnement au compte R002	Excédent de fonctionnement	50 463.88 Euros
Investissement D001	Déficit reporté	1 325.15 Euros
Investissement R1068 après RAR	Affectation du résultat	68 181.35 Euros

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **vote** cette affectation.

2024-06

D- Vote du Budget 2024

Monsieur Le Président propose de voter le budget par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement. Ce budget s'équilibre dans chaque section en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
270 810 Euros	270 810 Euros	4 494 950.15 Euros	4 494 950.15 Euros

Après délibération, le conseil syndical a **voté à l'unanimité**, le budget primitif 2024 par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement.

5/ Autorisation d'emprunts inscrits au Budget 2024 et Autorisation de demande de subventions des travaux 2024 dans divers organismes

2024-07

Le président présente les emprunts prévisionnels prévus pour 2024 :

-Emprunts sur 40 ans : 3 262 475 €

Il précise que ces emprunts ne seront souscrits que si les travaux prévus au budget 2024 soient réalisés.

Le conseil est donc amené à autoriser prévisionnellement ces emprunts pour l'année 2024.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Président à consulter les établissements bancaires et souscrire ces emprunts aux caractéristiques les plus avantageuses pour l'année 2024 dans le cas où ces derniers seraient nécessaires.

Autorisation de demande de subventions des travaux 2024 dans divers organismes

2024-08

Monsieur le Président propose au Conseil syndical de l'autoriser à procéder aux demandes de subventions auprès de différents organismes et de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2024.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions auprès d'organismes et de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2024 votés, et **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document à intervenir.

6/ Point sur les travaux à envisager et questions diverses

Véolia précise que le déploiement de la télérelève afin de d'assurer une gestion efficace de la ressource en eau est active à hauteur de 88 %. Une liste des personnes ne voulant pas de changement de compteur, car il n'est pas possible d'intervenir sans leur autorisation lorsque celui-ci se trouve dans le domaine privé, sera établie par Commune prochainement. Il serait souhaitable qu'un Elu les prévienne directement puis Véolia effectuera un rappel.

Un terrain en terre agricole sera à acheter pour les travaux Usine à côté du Château d'eau, la négociation est en cours.

Véolia nous informe que l'ARS est chargée de faire des analyses à l'entrée et sortie des stations afin d'assurer la qualité de l'eau distribuée depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur. Ces analyses sont liées aux directives eau potable de 2020 et à la réglementation qui s'imposera à compter du 1^{er} janvier 2026 sur la recherche de polluant fluoré perpétuel.

Les points à l'ordre du jour ayant été abordés, les questions ayant été posées, Monsieur le Président clôt la séance à 12h.

Récapitulatif des délibérations du conseil syndical du 27/03/2024

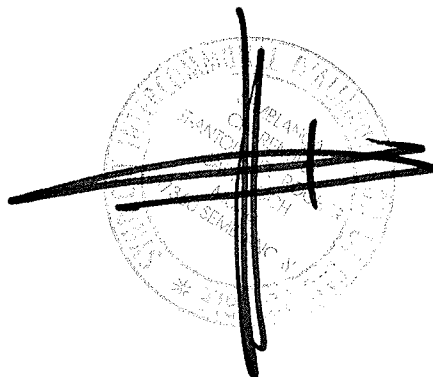
Délibération n°2024-01	Approbation du précédent PV valant compte rendu du conseil du SIAEP du 15/11/2023
Délibération n°2024-02	Information sur les délégations de compétences confiées au Président durant l'exercice de son mandat
Délibération n°2024-03	Approbation du compte de gestion 2023
Délibération n°2024-04	Vote du Compte administratif 2023
Délibération n°2024-05	Affectation du résultat 2023
Délibération n°2024-06	Vote du Budget Primitif 2024
Délibération n°2024-07	Autorisation d'Emprunts 2024
Délibération n°2024-08	Autorisation de demandes de subventions

Le Secrétaire de séance

Mr AGEORGES Jean

Le Président,

Mr TRYSTRAM Antoine

A circular official stamp is partially obscured by a large, bold, handwritten signature in black ink. The stamp contains text including 'COMMISSION DE PRUD'HOUM', 'SANTOIR', 'PLAN', 'SEMA', and 'C'. The signature is a complex, stylized scribble.